



Département : AISNE.
Arrondissement : SOISSONS.
Canton : Villers-Cotterêts.

MAIRIE De VIVIERES

4, rue de l'Escadron de Gironde

02600 VIVIERES

Tel Fax : 03 23 72 71 04

vivieres2@wanadoo.fr

**CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 14 DECEMBRE 2020**

L'an deux mil vingt le 14 Décembre à 19H00. Les membres du Conseil Municipal de la Commune de VIVIERES se sont réunis dans la salle de la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire conformément aux articles L121-10 et L121-5 du Code des communes.

Etaient Présents : HERMAND Francis, VANLERBERGHE Rémi, NEBOT Isabelle, HONORE Francis, ANGIBOUST Hortense, COMPERE Véronique, DA PONT Jean-Luc, LAPLACE Adeline, POMMIER Dominique.

*Représenté : GOURLAND Yannic représenté par DA PONT Jean-Luc
VANLERBERGHE André représenté par VANLERBERGHE Rémi*

Absent excusé :

Mr Francis HONORE a été nommé secrétaire.

1 - AJOUTS A L'ORDRE DU JOUR :

Sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents accepte les ajouts à l'ordre du jour suivants :

- Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 04 novembre 2020
- Acceptation des Fonds de concours

2 - COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 NOVEMBRE 2020

Après lecture faite par Monsieur Francis HERMAND, le compte-rendu du Conseil Municipal du 04 Novembre 2020 a été approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés

3 - DELIBERATION 2020 12 01 AUTORISATION ENCAISSEMENT CHEQUE

Villerdis nous a envoyé un chèque pour le remboursement d'une facture réglée deux fois pour un montant de 146.11 euros.

Le Maire demande l'autorisation d'encaissement de ce chèque.

**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré
accepte à l'unanimité des membres présents, l'encaissement du chèque de 146.11 € de Villerdis**

4 - DELIBERATION 2020 12 02 DECISION MODIFICATIVE DM 2020

Afin de régulariser une écriture d'amortissement, nous devons alimenter les comptes

6811 dotations aux amortissements

28041581 Autres groupements biens mobiliers, matériel

Crédits à ouvrir

FONCTIONNEMENT

Chapitre 42 Article 6811 dotations aux amortissements + 3 732.00 €

INVESTISSEMENT

Chapitre 40 Article 28041581 Autres groupements biens mobiliers, matériel + 3 732.00 €

Crédit à réduire

FONCTIONNEMENT

Article 022 DEPENSES IMPREVUES - 3 732.00 €

INVESTISSEMENT

Chapitre 13 Article 1328 Autres - 3 732.00 €

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés autorise cette décision modificative.

5 - DELIBERATION 2020 12 03 ACCEPTATION FONDS DE CONCOURS ACQUISITION DE MATERIEL INFORMATIQUE

Monsieur le Maire rappelle qu'une demande de Fonds de Concours a été faite à la Communautés de Communes de Villers Cotterêts / Forêt de Retz dans le cadre de :

ACQUISITION DE MATERIEL INFORMATIQUE

Le Conseil Communautaire, réuni le 27 Novembre 2020, a émis un avis favorable à la demande de Fonds de Concours par délibération N° 52B/20

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal,

ACCEPTÉ le Fonds de concours d'un montant de **805.87 €** accordé par la Communauté de Communes de Retz En Valois de pour : **ACQUISITION DE MATERIEL INFORMATIQUE**

6 - DELIBERATION 2020 12 04 ACCEPTATION FONDS DE CONCOURS CREATION D'UN COLUMBARIUM

Monsieur le Maire rappelle qu'une demande de Fonds de Concours a été faite à la Communautés de Communes de Villers Cotterêts / Forêt de Retz dans le cadre de :

CREATION D'UN COLUMBARIUM

Le Conseil Communautaire, réuni le 27 Novembre 2020, a émis un avis favorable à la demande de Fonds de Concours par délibération N° 51B/20

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal,
ACCEPTE le Fonds de concours d'un montant de **3 000.00 €** accordé par la Communauté de
Communes de Retz En Valois de pour : **CREATION D'UN COLUMBARIUM**

7 - DELIBERATION 2020-12-05 DELEGUES COMMISSION LOCAL D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES

Le Maire informe que nous devons nommer les délégués pour la commission locale d'évaluation des charges transférées.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal,

Nomme : Titulaire HERMAND Francis
 Suppléant VANLERBERGHE Rémi

8 - RECENSEMENT DE LA POPULATION 2021

Le Maire informe que vu la crise sanitaire, le Recensement de la population qui était prévu en janvier 2021, est reporté en Janvier 2022.

9 - TRAVAUX ET SUBVENTIONS EN COURS

Travaux réalisés en 2020.

Voirie Rue Henry Bataille et Rue de l'Etang.

Rue Henry bataille	Montant HT	23 877.00 €
	Subvention APV	13 200.00 €
	Reste à charge	10 877.00 €
Rue de l'Etang	Montant HT	17 402.00 €
	Subvention APV	8 460.00 €
	Reste à charge	8 942.00 €

Travaux reporté en 2021.

Volets école, foyer et logement

Devis BMA école foyer	Montant HT	4 812.00 €
	Subvention API	1 443.60 €
Logement		6 334.00 €
	Subvention API	1 583.50 E

Le maire informe que la société BMA a arrêté son activité et donc a demandé un autre devis.

Devis GAULET MARTIAL	Montant	4 885.00 €
		5 595.00 € avec peinture

Il sera demandé à Mr GAULET Martial de nous faire une devis séparé école foyer et logement.
Mr GAULET Martial étant auto-entrepreneur il faut se renseigner si nous pouvons passer ces factures en investissement et avoir les subventions.

Toiture chapelle Sainte Clotilde

Devis Entreprise Lupette	Montant	2 768.00 €
	Subvention API	1 384.00 €

Ordinateur mairie

Devis JVS	Montant	1 360.00 €
	Fonds de concours CCRV	680.00 €

Le Maire informe que l'ordinateur de la mairie a été changé aujourd'hui.

Columbarium

Devis Pompes Funèbres des 4 vallées	Montant	6 000.00 €
	Fonds de concours CCRV	3 000.00 €

10 - TRAVAUX 2021

Toiture du garage loué à Mme JOUAN

Mr le maire a fait un deuxième devis

Devis Gaulet Martial	Montant	4 499.00 €
----------------------	---------	------------

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal,

ACCEPTTE et DECIDE à l'unanimité de faire faire ces travaux par Mr GAULET pour un montant de 4 499.00 €

DELIBERATION 2020 12 06 Eclairage et chauffage dans les écoles et le foyer demande subvention DETR

Mr le Maire indique que le système d'éclairage des écoles est vétuste et demande à remplacer les néons par des luminaires Led. Il propose également de changer les radiateurs pour des radiateurs à inertie avec programmateur central. Ceci afin de faire des économies d'énergie.

Les trois radiateurs qui avaient été changés en 2018 seront installés à la mairie.

Devis SARL Baton & Fils

Ecole maternelle	Montant HT	5 045.74 €
Ecole primaire	Montant HT	3 260.24 €
Foyer	Montant HT	3 804.16 €

Le Maire informe que nous pouvons demander une subvention DETR sur ces travaux à hauteur de 60 % maximum, les dossiers doivent être déposés avant le 15 Janvier 2021

Après en avoir délibéré, Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représenté, valide cette demande de subvention DETR

Aménagement du trottoir entre les écoles

Mr le Maire propose de revoir l'aménagement du trottoir entre les deux écoles, élargir et mettre des barrières de sécurité afin de sécuriser les enfants lors de leurs déplacements.

Un dossier de demande de subvention DETR pourra être déposé dans le cadre de la sécurisation des abords des établissements scolaires. (si devis avant le 15 janvier 2021)

Après en avoir délibéré, Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représenté donne son accord pour ce projet et décide de demander un devis à la société RVM et de faire la demande de subvention DETR

Aménagement de places de parking sur la place de l'église et d'un terrain de boules

Afin d'améliorer la sécurité pendant le dépôt et la reprise des écoliers, le Maire propose d'aménager en grande partie, l'espace en herbé sous la place de l'église, afin de pouvoir y faire rouler et stationner des véhicules toute l'année. La pose d'un grillage synthétique permettra le re-semi en herbe et ne modifiera pas l'aspect de l'endroit. Cela permettra aux véhicules venant déposer leur enfant à l'école de manœuvrer dans un espace qui leur est réservé en toute sécurité.

Un terrain de boules pourrait être aménagé au fond de cet espace.

Après en avoir délibéré, Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représenté donne son accord pour ce projet et décide de demander un devis et de faire la demande de subvention DETR

11 - QUESTIONS DIVERSES

- Panneaux de 7¹⁵ Route de Soucy

Il y a un panneau d'un côté de la route mais pas l'autre qu'il faut changer mais il faut réfléchir Pour que cela ne cause pas de problème aux riverains et bus scolaires

- Succession Nicolas

Le Maire informe qu'il a reçu un courrier indiquant que le Tribunal de Grande Instance de Soissons a nommé le Pôle de Gestion du Patrimoine Privé gérant du bien en septembre 2020. Ce bien deviendra un bien sans maître au bout de 30 ans si personne ne se manifeste comme successeur. Mr Nicolas étant décédé le 03/12/1994, en 2024 la commune pourra, si elle le souhaite, faire une demande pour en être propriétaire.

- CCRV mutualisation

Mr Vanlerberghe informe que la CCRV a délibéré pour une convention de mutualisation de groupement de commande.

Le Conseil municipal serait intéressé pour l'achat d'un défibrillateur.

- Point sur le Syndicat Scolaire

Mme Nébot informe qu'il y a un manque de trésorerie au Syndicat Scolaire dû au COVID. Il n'y a pas eu de facturation pour la cantine et le périscolaire mais les salaires ont été maintenus. Le Syndicat Scolaire a donc fait une demande de complément de participation aux communes pour un montant de 6500.00 €

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20h40.